passées tout d'abord. Il se tiendra, du reste tous les jours de la semaine, dimanches et fêtes exceptés, de 9 heures à midi et de 3 heures à 6 heures, à la disposition des personnes qui pourraient avoir des renseignements à lui demander concernant l'Exposition. Les intéressés trouveront également auprès de lui des formules imprimées de demande d'admission.

Il a été décidé qu'une nouvelle réunion aurait lieu dans un mois.

Lire à la de page : Chocolat du Mond.

NOS ARTISTES

Des portraits faits avec goût on ne saurait en voir qu'à la **Photographie Moderne, 5, rue Neuve, Roubaix.**

Nous avons remarqué ces jours derniers le portrait d'un petit garçon déguisé, photographie qui fait arrêter tout le monde et qui est admirée par tous ceux qui recherchent dans la photographie : l'art, le bon goût, le fini. n.o.

LE ROI DES CAFÉS

est le meilleur, le plus hygiénique. — Mélange spécial.

En vente 68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix. n.o.

Pour voir un beau portrait, allez 5, rue Neuve, Roubaix.

J'accuse !

J'accuse les nombreux et malins camelots, Qui vendent sous mon nom des produits frelatés, D'introduire par fraude, en mes vraies cartonnages, Des savons sans valeur, bons aux vils récurages.

Victor Vaissier, 4, place de l'Opéra, Paris.

TOURCOING

L'Incendie de la Condition publique

Nous avons dit que le chiffre de 250,000 francs que nous donnions hier comme première évaluation de pertes causées par le sinistre qui s'est déclaré mardi soir à la Condition publique serait probablement dépassé !

En effet, on indiquait hier que les pertes se chiffrent par 400,000 fr.

C'est cette somme qui figure dans le procès-verbal établi par M. Benson, commissaire de police du 1er arrondissement.

La cause de l'incendie reste toujours inconnue mais ce que l'on peut affirmer d'une façon presque absolue c'est qu'elle est purement fortuite et que la malveillance y est tout à fait étrangère.

Outre les balles de peignés il y avait dans la travée deux des balles de bloumets, et c'est dans dans les dites blouses que l'incendie a pris naissance.

Hier, pendant toute la matinée, la commission de surveillance a été réunie à la Condition publique, sous la présidence de M. Bauschroud, maire.

Des experts seront désignés du côté de l'administration et des compagnies d'assurance pour les évaluations définitives.

Il est possible que le parquet de Lille fasse aujourd'hui une descente sur les lieux.

Conseil municipal

Le conseil municipal tiendra demain soir vendredi 4 mars, sa deuxième séance de la session ordinaire de février.

Contributions indirectes

Nous apprenons que M. Lemaire, contrôleur des contributions indirectes à Tourcoing depuis plusieurs années vient d'être nommé receveur principal entreposeur, à Alençon (Orne).

Sévère dans le service mais toujours juste, et avec cela complaisant et conciliant dans la mesure du possible pour ce qui était de ses rapports avec le public, c'en était assez pour que ce fonctionnaire soit regretté de ses subordonnés et de ses administrés.

Le comité Watteuw

Le comité Watteuw tiendra une réunion jeudi soir au café de l'Hôtel-de-Ville.

On nous prie d'annoncer que le retrait des listes se fera lundi prochain. Le nombre des adhésions obligeant les organisateurs du banquet à ne pas retarder plus longtemps la clôture.

Nous apprenons par une indiscrétion que le menu constituera un charmant et artistique souvenir dû au burin d'un jeune graveur Tourquennois dont le talent s'est déjà affirmé.

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING

Séances des 13 et 14 février 1898

Versements

Tourcoing	(D.)	145	depos.	dont	24 nouv. 25,129
Id.	(L.)	95	»	19	» — 20,196 »
Blanc-Seau	»	1	—	»	— 500 »
Croix-Rouge	»	6	—	»	— 827 »
Halluin	5	2	—	»	— 2,035 »
Linselles	4	1	—	»	— 300 »
Roncq	19	1	—	»	— 2,068 »
Bondues	10	1	—	»	— 665 »
Bousbecque	2	1	—	»	— 90 »
Neuville	6	1	—	»	— 1,123 »
Mouvaux	»	1	—	»	— » »
Totaux.	335			52	53,443 »

Remboursements

Tourcoing	(D.)	91	remb.	dont 16	soldés 24,559 12
Id.	(L.)	65	—	13	— 17,031 67
Blanc-Seau	3	3	—	»	— 1,436 50
Croix-Rouge	5	1	—	»	— 1,305 »
Halluin	11	4	—	»	— 2,379 74
Linselles	18	2	—	»	— 2,645 91
Roncq	11	1	—	»	— 1,018 »
Bopières	1	1	—	»	— 15 »
Bousbecque	5	1	—	»	— 3,216 6
Neuville	1	1	—	»	— 128 71
Mouvaux	8	1	—	»	— 4,260 43
Totaux.	219			43	58,109 23

Administrateurs de service pendant le mois de février, 2e quinzaine.

A Tourcoing, par MM. G. Benique, P. Destrumont fils, F. Devarenne — Au Blanc-Seau, par M. Dupont — A la Croix-Rouge, par M. R. Sacré — A Halluin par M. Delporte Gérard — A Linselles, par M. E. Duquesnoy — A Roncq, par M. J. Masnossier. — A Bondues, par MM. Lelabvre — A Bousbecque, par M. H. Dallongeville — A Neuville, par M. E. Lepoutre — A Mouvaux, par M. Th. Masure.

Jours et Heures des Séances

A Tourcoing, le dimanche de 9 h. 1/2 à midi; le lundi, de 5 à 6 heures 1/2 du soir. — Bureaux auxiliaires (le dimanche seulement) : Au Blanc-Seau, de 8 à 9 heures 1/2; à la Croix-Rouge, de 9 à 10 heures. — Dans les succursales (le dimanche seulement) : de 10 heures 1/2 à midi.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier : L. ROBITAILLE.

Avis. — Pendant le premier trimestre, une séance supplémentaire, exclusivement réservée au règlement des livrets, a lieu tous les jeudis de 10 heures à 11 heures 1/2. Les exécuteurs des livrets complets seront régiés séance tenante.

Croix. — *Une mort subite.* — Dans la soirée de mardi, vers dix heures, sur la grande route, en face de l'estaminet de Saint-Riol, on a trouvé le cadavre d'un homme âgé de soixante-dix ans.

Il a été reconnu par ses deux sœurs. C'est un nommé Bebo Florentin, né à Roubaix, démeurant en garni, 8, rue des Chasseurs. Cet homme est sorti de l'hôpital lundi à deux heures du matin.

Les funérailles auront lieu jeudi à 2 heures après-midi, en l'église St-Martin.

Conseil de révision. — C'est vendredi 25 mars, à 1 heure 1/2 du soir, au Tribunal de Roubaix, qu'aura lieu le conseil de révision.

— Les membres des Comités de l'Union sociale et patriotique du Crêchet se réuniront aujourd'hui jeudi 3 mars, à 8 heures et demie du soir chez M. L. Delescluse, barrière de l'Alliance. — Présence indispensable.

— Une grande conférence aura lieu le dimanche 6 mars, à 4 heures du soir, chez M. Prouvost (dit min blanc) à l'Alliance, sous la présidence de M. Henri Bouche, à l'occasion de l'installation d'une nouvelle section de l'Union sociale et patriotique. Plusieurs orateurs prendront la parole.

Wattrelos. — Un procès-verbal pour ivresse a été rédigé à la charge du nommé Adolphe Pluquet, âgé de 25 ans.

— Un procès-verbaux pour violences est été rédigé à la charge des nommés : Siméon Brochet, âgé de 30 ans et Mélanie Vamalghem, âgée de 40 ans, demeurant au Petit Tournai.

— Des individus restés inconnus ont volé des cuvres à Mmes Lepoutre et Dubassel. Une enquête est ouverte.

Willeme. — *Un incendie de ferme,* — Dans la nuit de lundi à mardi deux douaniers de service près de la ferme exploitée par MM. Jouville frères et appartenant à M. Desurmont-Crépel de Roubaix, aperceivent tout-à-coup des flammes sortant de la grange.

Ils donnèrent aussitôt l'alarme. Les premiers secours furent organisés, mais on dut se borner à faire la part du feu. Au bout d'une heure de travail l'incendie était circonscrit.

La grange a été entièrement une voiture, des instruments aratoires, de l'hivernage et du foin.

Les dégâts, couverts par une assurance sont évalués à 1000 fr.

Cet incendie devait être attribué à la malveillance.

Après enquête, le gendarmerie de Lannoy a procédé à l'arrestation de l'auteur présumé de ce sinistre. Cet homme, un nommé Achille Nissens, âgé de 23 ans, avait été vu par les douaniers, s'éloignant rapidement de la grange. Il a été conduit à Lille.

LILLE

GRAVE AFFAIRE D'AVORTEMENT

Rue de Béthune

Le Dr Labanhie et ses complices arrêtés

Une grave affaire d'avortement vient du mois de février et qui tient seulement d'être connue par des indiscrétions, a amené l'arrestation du docteur Labanhie et de trois complices.

Les quatre inculpés ont été interrogés hier après-midi par M. Brisé, juge d'instruction, et à la suite de cet interrogatoire leur arrestation a été maintenue. Voici les renseignements que nous avons pu nous procurer :

Au mois de février dernier, Mme Debril, cabaretière rue de Béthune, 81, s'était aperçu qu'une de ses servantes, Juliette Hubert, âgée de 20 ans, était enceinte, elle conseilla à s'adresser au docteur Labanhie, médecin, rue des Bouchers.

L'affaire fut réglée entre eux trois et en février un fœtus était tué. L'affaire s'ébruita et arriva aux oreilles de la police qui ordonnait hier matin l'arrestation. L'instruction du reste, ne s'arrêtera pas là ; on annonce que d'autres arrestations sont imminentes.

UNE CHASSE A L'HOMME

Le voleur pincé

Hier soir, deux employés de la maison Lehembre, négociant, rue de Paris, 132, remarquaient un individu qui se glissait sournoisement dans le magasin. Soudain, ils le virent s'emparer d'un coupon d'une valeur de 70 fr. et prendre la fuite.

Nos deux employés se mirent à sa poursuite et parvinrent à l'arrêter rue Saint-Nicolas. Le voleur a nom Rousseau et n'en est pas à son coup d'essai. Il est âgé de 34 ans, fleur de son état, (on s'en doutait après sa fugue) et habite rue d'Isly, 36.

L'amateur de pommes de terre

Un individu qui n'a fait que passer et qu'on n'a plus revu a pris au pillage hier matin, la voiture de M. Vanderberghe, maraîcher, à Beaucamps, qui stationnait place des Halles Centrales. Le voleur grand amateur de pommes de terre a dû sans doute la préférence aux tubercules de Parmentier.

Pour fuir plus rapidement il a même chaussé tout comme le petit Poucet les bottes du maraîcher qui se trouvaient également dans la voiture.

Arrestations

Ont été arrêtés : les sieurs Louis Lhomme, 29 ans, et Léonard Lerouge, 49 ans, tous les deux journaliers, sans domicile fixe, pour mendicité ;

Pour vol et escroquerie, en vertu d'un mandat d'amener du parquet de Valenciennes, le sieur Jean Wyart, 23 ans, employé, demeurant place Vauban-Vauban, 42.

En vertu de demandes d'extradition du gouvernement belge : Edmond Lemage, 29 ans, ouvrier de forges, demeurant à Marcq-en-Barœul, pour tentative d'assassinat, cet individu avait frappé sa maîtresse d'un coup de couteau.

Jean-Baptiste De Winne, 17 ans, mécanicien, sans domicile fixe, pour vol avec effraction ;

Pierre Schelkens, 55 ans, demeurant rue du Jardin, 29, pour abus de confiance d'une somme de 2.335 fr., 75. au préjudice d'un commerçant dont il était le représentant.

Grand-Théâtre de Lille

Nous rappelons que c'est ce soir, jeudi, qu'a lieu la reprise de *Lydéric*, grand drame lyrique en quatre actes, de M. E. Bates, paroles de MM. Lagrillière-Beauclerc et P. Cossrel.

La pièce, montée avec soin et interprétée par d'excellents artistes retrouvera certainement, ce soir, son brillant succès d'il y a deux ans.

Aux dernières répétitions, les artistes paraissaient très en possession de leur rôle et l'orchestre marchait à ravir.

Réunion de la Meunerie à Lille

La meunerie du Nord-est représentée au Congrès qui se tient actuellement à Paris par vingt-cinq délégués choisis dans une réunion tenue à Lille. Voici quelques renseignements sur cette réunion et sur la mission confiée aux délégués :

« La situation de la meunerie dans le département du Nord est mauvaise ; la principale cause en est la diminution de l'exportation. L'assemblée a reconnu l'impossibilité de régénérer le travail.

« Le marché de Paris n'a pas d'influence sur les cours dans le département : on ne voit rien à dire sur son mode de fonctionnement.

« La vente des farines devrait se faire partout aux 100 kilos brutes, logées. Le paiement des farines doit rester au comptant.

« La meunerie du Nord regrette toutes les entraves apportées au fonctionnement de l'admission temporaire, qui constituent des entraves qui ont été funestes à l'industrie de la meunerie sans aucun profit pour l'agriculture.

« Elle a émis le vœu que les droits perçus à l'entrée des bles dans une année de mauvaise récolte puissent servir comme prime d'exportation l'année suivante si la récolte était supérieure à la consommation. Les droits sur les blés ont été établis pour protéger l'agriculture, il n'est que juste que le montant des droits perçus dans une année défectueuse puissent servir à écouler l'excédent dans une année de grande récolte. Il serait à souhaiter que de concert avec l'admission temporaire, on crée des bons d'exportation valables pendant le mois ou deux mois et qui permettraient à tout meunier de ressortir dans les délais accordés, l'équivalent en farines des blés entrés.

Conférence d'enseignement supérieur

M. Pelletier, professeur agrégé à la Faculté de Droit, a fait hier à l'*Institut de physique* une conférence sur l'*Etat d'Anarchie et le Système Féodal.*

Après une rapide et documentée étude sur les différentes formes de l'Etat, tour à tour, légitime, gouvernant de fonctions, tirée ou chassé, avec le chef militaire et arbitre, l'éloquent conférencier établit péremptoirement que la Féodalité est restée et répondant à ses nécessités du mouvement social, mais un accident.

Accident pathologique de la vie des nations, le système féodal se développe au moment précis où l'anarchie commence. Le conférencier a bien entendu le mot anarchie dans le sens étymologique du mot (*a* privatif et *arché* commandement.)

A l'appui de sa thèse, le distingué orateur montre ce qui se passe actuellement au Maroc où les *sureraine* tiennent tête au sultan, répudient son autorité et répondent à ses sommations par des menaces de guerre.

En résumé dit-il dans une péroraison poétique très-goutée, la Féodalité est une fleur qui naît pousse sur les tombes.

Cette conférence faite par un orateur connaissant à fond sa langue et son sujet a été partition goûté par un nombreux public, parmi lequel nous avons remarqué MM. Margottet, recteur; Damien, doyen de la Faculté des sciences; Valon, doyen de la Faculté de droit et de nombreux professeurs.

Conférence au Temple protestant

Hier, à 8 heures et demie du soir, M. le professeur Allier a fait devant un public de plus de 200 personnes, une conférence sur le « Rôle social de la Jeunesse. »

S'adressant plus particulièrement à la jeunesse intellectuelle, aux étudiants, M. Allier leur a recommandé, à cette heure où les haines se montrent plus vivaces entre les classes et entre les partis de faire naître un idéal catholique profond, la bonté, la solidarité et l'amour du prochain, qu'ils soient ouvriers ou bourgeois.

Pour atteindre ce but, les jeunes gens ne doivent pas se cantonner dans leurs sociétés privées qui ne peuvent engendrer que l'admiration mutuelle ou le dénigrement réciproque ; mais ils doivent fréquenter les classes ouvrières, et c'est là qu'ils apprendront, par comparaison, que le bon et le vrai ne sont pas le privilège d'une classe.

« Soyons optimistes, ajoute l'orateur, a pour principe essentiel, la liberté de conscience ; aussi ne sont-ce point des adeptes que rechercherait non jeunes gens ; mais tous leurs efforts devront tendre à faire entrer dans les âmes de leurs auditeurs des idées de solidarité et de confiance réciproque.

C'est de cette façon seulement, et non point par la récitation et le développement de formules utopiques qu'ils arriveront à l'idéal rêvé : le bien-être et l'égalité sociaux.

Société de Géographie

Ce soir jeudi, *André Hévin*, rédacteur au journal l'*Eclair*, fera dans la salle de la Société industrielle, une conférence sur son voyage *à la côte d'Ivoire et en Guinée.*

M. A. Mévil était, avec notre collaborateur Lagrillière-Beauclerc, un des compagnons de voyage de M. A. Lebon, ministre des colonies.

Le voyage ministériel au *Sénégal et au Soudan* sera l'objet d'une conférence de M. Lagrillière-Beauclerc, le 15 mars, mais aujourd'hui, M. Mévil qui a prolongé son voyage pendant un long mois pour se rendre en *Côte d'Ivoire* et à la *Côte d'Ivoire*, racontera son intéressant voyage dans ces contrées lointaines.

M. Mévil vient déjà de faire une conférence de ce genre à la société de géographie de Paris.

LE NORD

ARMENTIERES

Vol à l'église Notre-Dame

Mercredi matin vers neuf heures, M. Debosque, sacristain, aperçut de la sacristie un individu qui cachait sous du tronc qui est placé à l'entrée du petit portail.

Une femme semblait faire le guet.

Le couple interrogé dérangé, sortit de l'église.

M. Debosque fit de même et ne trouva ni ne vit aucun coupable qu'il soupçonnait.

Il les pria de les suivre au poste de police.

En chemin, l'homme manifesta le désir de prendre une consommation à l'estaminet St-Luc au coin de la rue Lamartine. M. Debosque acquiesça à ce désir, mais, en sortant l'individu prit la fuite en abandonnant sa compagne.

Arrivée au poste de police celle-ci fut mise en arrestation.

C'est une nommée Marie Croppe, née à Maestricht (Hollande) le 21 juillet 1863. Elle a épousé le nommé Michel Gérard, dont elle est actuellement séparée, et qui demeurait récemment à Lille, 15, rue Ban-de-Wedde.

Cette femme est partie à Lille mercredi matin le train de 8 heures qui la descendait avec son complice en gare d'Armentières à 8 heures et demie.

Elle a été ramenée à Lille où on a constaté qu'elle était déjà poursuivie par le parquet d'Abbeville pour vol à la tire.

L'individu qui l'accompagnait n'a pas encore été arrêté.

On n'est pas encore fixé sur l'importance du vol commis à l'église Notre-Dame.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 2 mars

Présidence de **M. Martin**, vice-président.
Ministère public : **M. Houzix**, substitut

Procès de presse. — Le Tribunal, vidant son délibéré dans le procès en diffamation intenté à Paul Morel, gérant du *Réveil-Egalité*, par M. Heyndrickx, ex-maire de Roubaix, a déclaré l'assignation valable et régulière, l'expression de « serviteur » devant être entendu dans un sens large, et « maîtresse du logis », indiquée dans l'assignation devant être considérée comme servitour en ce sens ; il condamne Morel par défaut à 1 mois de prison et 100 francs d'amende, 3.000 fr. de dommages-intérêts et insertions au choix des demandeurs en cinq journaux au maximum de 50 fr. et trois insertions dans les premiers numéros de l'*Egalité* qui suivront les délais d'appel, à la même place et dans les mêmes caractères.

Conseil de guerre de Lille

Audience du 1er mars

Jules Dogimont, soldat au 84e de ligne ; vol au préjudice d'un camarade ; un an de prison — Anatole Leblond, soldat au 1er de ligne : désertion à l'étranger avec emport d'effets et armes ; 3 ans de travaux forcés — Jean Dupuis, soldat au 5e de ligne : vol au préjudice d'un militaire, un an de prison — Hoffa, ex-brigadier, soldat au 33e de ligne : tentative de vol avec effraction dans une maison d'habitation, 5 ans de prison.

Tribunal Civil de Lille

Audience des crièes du 2 mars

Deux maisons, dont une à usage d'épicerie-buvette 147, rue Nationale, 3e et 4e lots, sur 200 fr. c. — Mise à prix : 12.000 fr. — Adjugées à M. Godron, pour 15,200 fr.

Cour d'Assises du Nord

Audience du 2 mars

Vol de numéraire et de bijoux

A ESCAUDEUVRES

Le 5 décembre dernier, M. Germe, maréchal-ferrant à Escaudeuvres (arrondissement de Cambrai), s'aperçevait en rentrant à son domicile vers sept heures du soir qu'il venait d'être victime d'un vol. Des armoires, placées dans la cuisine et renfermant son coffre-fort, avait été fracturée ; le coffre-fort avait été ouvert et une somme de 600 francs qu'il contenait avait été dérobée. Divers autres objets se trouvaient dans une chambre voisine et qui étaient renfermés pour la plupart dans les tiroirs d'une commode, avaient été également soustraits, notamment une montre en argent, une bague, une médaille.

Les soupçons de M. Germe se portèrent immédiatement sur l'un de ses ouvriers, Georges Gambier, âgé de 19 ans, né à Bourg-Leopold (Belgique), qui était son service depuis le 24 octobre, et en présence duquel il avait, le matin même, ouvert le coffre-fort pour lui remettre son salaire réduit.

M. Germe se rendit aussitôt au bureau de police de Cambrai pour informer le commissaire de police du signalement de son ouvrier. Cambien fut arrêté aussitôt et trouvé nanti des objets volés ; il a fait des aveux complets.

Il a reconnu avoir profité de l'absence de M. Germe pour s'introduire à huit heures du soir au domicile de ce dernier ; il avait brisé à l'aide d'un tisonnier la serrure de l'armoire renfermant le coffre-fort dans il plaçait son argent et comme meuble avec le chef qu'il avait cachée sous un drap. L'accusation déclare que Cambien a de mauvais antécédents ; il a été condamné par les deux tribunaux de Belgique pour vagabondages et pour escroqueries ; les renseignements recueillis auprès des autorités judiciaires de cette ville le représentent habituelle et sur sa moralité ne lui sont pas favorables.

Cambien est condamné à **deux ans de prison.**

Un mauvais fils à Fresnes

Depuis le mois de septembre environ, le nommé Henri Audeval, 49 ans, né à Mecaucourt, ouvrier verrier à Fresnes (arrondissement de Valenciennes) ne travaillait plus régulièrement. Le 10 janvier, vers cinq heures du matin, sa mère, Ursule Carlier, femme Audeval alla l'éveiller pour l'obliger à se rendre à son travail. Le refus fut net. Le fils, mécontent, descendit cependant quelques minutes après dans la cuisine où se trouvait sa mère.

Une discussion ayant pris naît s'élever entre eux, discussion au cours de laquelle Henri bousculait sa mère, la prit sous les bras, la renversa par terre et la cloua au sol et à la cuisine gauche ; puis, après lui avoir porté un coup de poing à la tête, il la renversa dans l'escalier et la mit sens dessus les jambes entre le montant et le battant de la porte.

Le surlendemain, une scène plus grave se produisit. A la suite d'une discussion pour un motif futile, il jeta à la tête de sa mère une marmite contenant de liquide en ébullition et la brûla à la figure et à la poitrine.

Son jeune frère Achille, âgé de 7 ans, qui se trouvait à côté de sa mère, fut également brûlé, mais moins gravement. La femme Audeval a été pendant dix jours en incapacité de travailler. Son fils Henri a avoué la plus grande partie des faits qui lui sont reprochés; de nouveaux renseignements sont donnés sur son compte : il a déjà subi deux condamnations correctionnelles, dont une pour coups volontaires.

Audeval **deux ans de prison** aux jurés.

Vol chez un magistrat à Douai

Le 16 août 1897, M. Maufiastre, président de chambre à la Cour d'appel de Douai, demeurant rue des Bleuets-Monchaux, 25, constatait que des billets de banque de 100 francs qu'il avait enfermés sous clef, quelques jours auparavant, dans le tiroir-caisse de son bureau, en avaient disparu. Le bureau ne portait aucune trace d'effraction et le vol avait été commis pendant une absence que M. Maufiastre avait faite du 12 au 15 août. Le 30 octobre, à sept heures et demie du soir, il constata que, de nouveau, en l'avait volé. Dans la même année étant fermé à clef, et pendant une absence de deux heures environ qu'il venait de faire, on lui avait soustrait 355 francs environ en billets de banque, 25 centimes, un trousseau de clefs et quelques pièces démonétisées.

Les constatations qu'il fit, tant immédiatement que le lendemain, lui démontrèrent que les voleurs — car il avait dû y en avoir au moins deux — s'étaient introduits chez lui par une petite fenêtre placée sur le versant nord du toit de sa maison. — Cette fenêtre avait été fracturée, et deux allumettes en partie consumées, retrouvées à côté de la fenêtre, l'autre sur l'escalier qui mène au grenier, indiquant le chemin suivi par les voleurs pour arriver à son cabinet. L'enquête faite alors ne nous avons résulté.

Le 25 novembre, rentrant chez lui à sept heures du soir, M. Maufiastre aperçut de sa servante qui, vers six heures et demie, ayant entendu du bruit paraissant venir du grenier, elle avait cru que le bruit n'avait cessé que lorsqu'elle eut crié une seconde fois. Il fut alors établi que les voleurs, n'ayant pu pénétrer dans le bureau de la chambre, avaient enlevé un certain nombre de pannes et pratiqué ainsi une ouverture pour descendre dans le grenier. Ces différentes constatations donnant lieu de penser que les voleurs ou l'un d'entre eux habitait une maison voisine, ces soupçons se portèrent sur Gustave Dransart, 16 ans, journalier, qui, depuis peu, avait pour vol et habitant comme locataire la maison Migeot, qui n'est séparée de celle de M. Maufiastre que par celle de M. Pecquet, marchand tailleur.

Dransart, appelé au bureau de police, nia d'abord, puis finit par reconnaître qu'il avait pénétré dans ceci sur Désiré Latz, 19 ans, journalier à Douai, commis les deux vols du mois d'août et du 30 octobre 1897, ainsi que la tentative de vol du 25 novembre.

Il déclara que tous deux, pour commettre le premier de ces vols, avaient, du côté de la rue Nationale, franchi le toit de la maison Fauvel, escaladé le toit de la maison habitée par M. Maufiastre, pénétré dans le grenier de cette maison par une lucarne, qu'ils étaient ensuite descendus dans la maison, avaient visité les appartements du premier étage et ouvert le bureau au moyen de la clef d'une armoire à glace qui se trouve dans une chambre voisine.

Ils avaient pris, dans le bureau, une somme de 200 francs laissée à Latz, puis dépensée avec celui-ci.

Pour le second vol, ils avaient opéré de même, et, de plus, fracturé la fenêtre par laquelle ils étaient descendus dans le grenier. Mais, ce dernier vol, n'ayant pu pénétrer dans le grenier par la fenêtre qui leur avait livré passage les deux fois précédentes, ils s'étaient attaqués à une autre fenêtre, et, pendant que Dransart la maintenait ouverte, Latz était descendu dans une pièce du grenier. Trouvant cette pièce fermée à l'extérieur, Latz était remonté sur le toit et, avec Dransart, s'était mis à pratiquer une ouverture dans les pannes, quand les cris de la servante les mirent en fuite.

Latz prétend être resté étranger aux vols commis au préjudice de M. Maufiastre, mais, outre qu'il est formellement accusé par Dransart, il résulte des constatations que le vol n'a pu être commis par une seule personne. Latz avoue d'ailleurs qu'il a reçu de Dransart une certaine somme qu'il savait provenir d'un vol, mais il prétend qu'il s'agissait dans son esprit d'un vol commis au préjudice d'autrui, déjà condamné pour ce fait. Ce système de défense, dit l'accusation, ne paraît pas sérieux : Dransart et Latz ont déjà été condamnés tous deux pour vol.

Dransart **cinq ans de prison** et Latz **cinq ans de prison.**

Nouvelles à la Main

Dans un bureau de journal.

Un rédacteur :

— Un de nos lecteurs, messieurs, pourrait me donner une bonne naïveté, comme mot de la fin ?

Un bon petit camarade, vivement.

— Une naïveté ? Mon cher, tu n'as qu'à parler !

Le dictionnaire de Calino.

Homard. — Grosse écrevisse de mer.

Ecrevisse. — Petit homard d'eau douce.

BRULE-MAISON.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Grand-Théâtre (Hippodrome) — Jeudi 3 mars Dur. 3 7 h. 1/2. — Rid. à 8 h. — Pour la 1re fois à Roubaix, une reprise représentation de

ZAMPA

où la Pianoée de Marbre

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Melesville

Musique d'Hérold

On terminera le spectacle par

Le Vocation de Nicolas

Grand ballet en 1 acte et trois parties, par Mme Hosnaccart

Dansé par Mlles H. Mignon, Cserny, Gérôme et les Danseurs du ballet.

Prix des places : Loges et Fauteuils, 6 fr. — Fauteuil, 5 fr 50. — Premières galeries, 1 fr. — Deuxièmes galeries, 0,50 c.

Bureau de location chez M. Jubé Bertogh, rue de la Gare.

VILLE DE TOURCOING

Académie de Musique (Salle d'audition)

Voici le programme de l'Dimanche Musical qui aura lieu le Dimanche 6 mars 1898, à 8 heures précises du soir :

PROGRAMME

1. Orchestre. Entrée joyeuse. (Ansonda) — 2. Fantaisie sur la Pardon de Ploërmel, pour flûte, par H. Dantilleul, élève de M. Simon, père (Valon) — 3. Thème varié pour cornet, par M. A. Grandel, élève de M. Magnr, père (Arbem) — Grand air de la Reine Marie d'Angleterre, chanté par Mlle Lambert (Halery) — 5. Symphonie pour deux violons, par Mlles O. et L. Fourneaux, élèves de M. A. Baily (Dancla) — 6. Cantique du Sacre, par Mlle Marcelline Jourdrin, élève de Mme Delchambre (Raf) — 7. Rigoudon, chœur par Mlles Morel, A. Fournaut, J. Leman, A. Descombelles, F. Hocart, J. Degeyter, C. Souverain ; solistes : Mlle A. Magnr, élève de Mme Lambert (Lagrange) — 8. a. Cantabile (Dolterman) ; b. Valse (Widor) pour violoncelle, par M. P. Duvez, élève de M. P. Simon — 9. Thème varié pour clarinette, par MM. P. Vasbouhte, A. Beaye, L. Duparchin, E. Cattoire, M. Cattoire, H. Ladoire, V. Dorcoussaux, A. Delsoulme, élèves de M. Monistrol (André) — 10. Fragments de l'opéra les Dragons de Villars : Georgette, Mlle O. Fournaut, élève de Mme Lambert, chœur de jeunes filles (Maillart).

Accompagnateurs : MM. P. Stapay et P. Magnr. L'orchestre est placé sous la direction de M. L. Montagne, directeur.

Grand-Théâtre de Lille. — Directeur : M. Monifort. — Rideau à 7 heures. — Jeudi 3 mars, *L'Abbé Constantin*, 1 3 heures. *Lydéric*, grand drame lyrique, en 4 actes, de M. Bates, paroles de MM. Lagrillière-Beauclerc et P. Cosserel.

Places gratuites : 304 à 600.

CONNAISSANCES UTILES

Remede contre les plaies occasionnées par l'usage de mauvaises chaussures.

Savon de potasse du commerce	32 parties
Eau	27 —
Vaseline	15 —
Oxyde de zinc	6 —
Essence de lavande	q. s.

pour un liniment, pouvant être utilisé également contre l'hyperhydrose des pieds.

Bonhomme FRANKLIN.

Etat-Civil de Roubaix

Du 2 Mars

Naissances. — Emile Verhaegen, boulevard Gambetta, 234 — Marie Dubosky, rue des Lignes, 3 — Denise Duvelf, rue Chanzy, 26 — Madeleine Duhesne, rue Sainte-Clémentine, 3 — Emile Debaere, rue Louis Decottignies, 64 — Claire Leclercq rue Blanchemaille — Henri Wissenigrous, rue Tenchon, 3 — Léonie Cappaert, rue de la Lys, 46.

Décès. — Germaine Bayart, 2 ans, cour Delassalle, rue Neuve, 71 — Marie Boutevard, 69 ans, Belfort, 43 — Charles Kimpe, 28 mois, rue d'Alger, 63 — Arthur Leturge, 44 ans, rue Blanchemaille — J.-B. Verbrackie, 76 ans, rue Blanchemaille — Marie Delcambre, 2 ans, rue Blanchemaille — Marie Manquelier, 38 ans, boulevard Beaurepaire, 140 — Marie Sannin, 4 mois, cour Guillaume Lefebvre, 22 — Sylvie Cleouwerck, 81 ans, rue Saint-Jean.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 2 Mars

Naissances. — Fernand Pot, rue d'Anvers — Fernande Dumalin, rue des Arcades — Pierre Vancholuwe, rue de la Gand. — Marthe Dujardin, rue de Lille — Lucien Selosse, rue de Mouvaux — Marie Rouse, rue du Lazaret.

Décès. — Sylvie Wallecamps, 78 ans 11 mois, rue des Fontaines, 62 — Pierre Holsind, 12 ans 8 mois, rue de Phiridelphie, 95 bis Henri Defoirdt, 47 ans 11 mois, rue Colbert — Ferdinand Deschamps, 72 ans 9 mois, Hôpital civil.

MAUX DE JAMBES

VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES de toute nature
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée PAR Soulagement immédiat PAR

L'EAU PRÉCIEUSE

Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins

DES MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS

Les demandes par Correspondance doivent être adressées à

Pharmacie NORMANDIE, à Rouen

Se trouve dans les principales Pharmacies, le flacon : 3 fr. 50.

Il existe des CONTREFACTIONS, exiger sur chaque flacon la *signature* et le *timbre* de la Maison.

Dépôt à Roubaix, pharmacie **Vasseur**, rue du Grand-Chemin — A Tourcoing, pharmacie **Brunoeau**, rue de Lille.

VINS VIEUX DE BORDEAUX (Médoc)

Expédiés directement de la propriété avec faculté de refus à l'arrivée: 130, 140, 160, 175 200 fr. la pièce (225 litres) rendue franco gare destinataire. Médailles d'argent : Paris, Anvers, Lyon, Bordeaux. — Echantillons gratis. Ecrire au **Propriétaire** du *Domaine de La Croix, chevalier du Mérite agricole*, à **Blaye-Bordeaux.**

Pour voir un beau portrait, allez 5, rue Neuve, Roubaix.

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 2 Mars

Cote officielle de 4 heures .f.°

Peignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. a.fabr. Cote préc.	Cote jour.	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	Cote jour.	TYPE 3 Type a.o. Cote préc.	Cote jour
Février	—	—				
Mars	4 30	4 30				
Mars-Avril	»	»				
Avril	4 30	4 30				
Mai	4 30	4 30				
Juin	4 30	4 30				
Juillet	4 30	4 275				
Août	4 275	4 275				
Septembre	4 275	4 275				
Octobre	4 275	4 275				
Novembre	4 275	4 275				
Décembre	4 275	4 25				
Janvier						

Tendance : Calme.

DETAIL DES VENTES

Type unique		
Mars	15.000	» à 4.30
Avril	5.000	» à 4.30
Id.	5.000	» à 4.275
Id.	5.000	» à 4.30
Juillet	5.000	» à 4.275
Août	10 000	» à 4.275
Septembre	15.000	» à 4.275
Octobre	5.000	» à 4.275
Décembre	5.000	» à 4.25

Total de la journée, 70.000 kil.

Anvers, 2 Mars. 400,000 kil. Sortanne.

AGRICULTURE & COMMERCE

MARCHÉ LINIER

du 2 mars 1898

LINS. — La vente des lins vallons, de Douai et des Bergues a été un peu meilleure cette semaine, mais les prix n'ont offert aucune fermeté.

Les apports sur les marchés des Flandres ont eu une certaine importance dans presque tous les points. Quelques lots de lins de Belgique ont été vendus à Deinze, Quatre lots de lins de Zeelande à Bruges, Quelques lots de lins de Hollande à Leeuwarden. Les offertes, ce qui ne s'était pas